



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Saint-Pierre le 03/04/2020

Dispositif mis en place pour l'arrivée de
l'avion de Montréal ce dimanche 5 avril 2020

A l'occasion de l'arrivée ce dimanche 5 avril du vol en provenance de Montréal, le dispositif spécifique qui avait été mis en place le week-end des 21 et 22 mars derniers est reconduit et renforcé :

- **la capacité du vol en nombre de sièges sera volontairement restreinte ; les arrivants comme le personnel navigant seront équipés de masques chirurgicaux depuis leur départ de Montréal.**
- **toutes les personnes arrivant de ces vols, à l'exception des personnels navigants, seront placées en situation de quarantaine stricte pendant une période de quatorze jours.** Le contrôle de ces mises en quatorzaine fera l'objet de vérifications renforcées de la part des forces de l'ordre.
- **toute personne qui ne sera pas en mesure de justifier qu'il dispose d'un logement autonome sera systématiquement orientée vers un hébergement en structure hôtelière** où elle effectuera l'intégralité de sa quatorzaine.
- **l'accès à l'aérogare sera interdit à toute personne extérieure.** Un bus spécialement affrété amènera les personnes devant effectuer leur quatorzaine en structure hôtelière jusqu'à leur lieu d'hébergement.

Ces mêmes dispositions seront reconduites à l'occasion du prochain vol programmé le dimanche 19 avril 2020.

Les vols au départ d'Halifax et de Saint-Jean de Terre-Neuve restent suspendus à ce jour, à l'exception des retours d'EVASAN.